

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1893.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits proposés par le projet de Budget du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, pour l'exercice 1892, s'élèvent à fr. 17,088,668 »

Pour l'exercice 1893, le Budget comporte un total de . . 17,077,668 »

Soit une diminution de fr. 11,000 »
qui s'explique ainsi qu'il suit :

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses ; souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

Crédit demandé pour 1892 fr. 83,000 »
— proposé pour 1893. 81,300 »

Soit une différence en moins de fr. 1,700 »
transférée à l'article 7.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.*

Crédit demandé pour 1892 fr. 6,300 »
— proposé pour 1893. 8,000 »

AUGMENTATION. fr. 1,700 »

Cette somme, transférée de l'article 5, permettra d'accorder les secours qu'il est d'usage d'allouer aux fonctionnaires et employés, aux veuves et enfants d'employés qui n'ont aucun droit à la pension.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE X.

PONTS ET CHAUSSÉES — BATIMENTS CIVILS.

ART. 65. — *Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement ; missions des élèves-ingénieurs de deuxième et de troisième année de l'École spéciale du génie civil.*

Crédit demandé pour 1892.	fr.	19,000	»
— proposé pour 1893		8,000	»
DIMINUTION.	fr.	11,000	»

résultant de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la collation des grades académiques.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1893, à la somme de dix-sept millions soixante-dix-sept mille six cent soixante-huit francs (17,077,668 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 5 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1893.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
Personnel.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	733,950 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	579,500 »		
Matériel.				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	81,500 »		
Frais de déplacement.				
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	22,150 »	18,800 »	
Honoraires des avocats.				
5	Honoraires des avocats du Département	50,000 »		
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 »	18,800 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	8,000 »		
CHAPITRE III.				
AGRICULTURE.				
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	121,400 »	752,750 »	
9	Indemnités pour bestiaux abattus et subsides aux fonds provinciaux d'agriculture.	160,000 »		
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée, frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	150,000 »		
11	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements.	207,000 »		
A REPORTERfr.		638,400 »		

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	658,400 »	752,750 »
12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours	180,000 »	
13	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.	46,700 »	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
14	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité . .	101,525 »	
15	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 »	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		1,500,300 »
16	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	150,000 »	
17	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys	68,400 »	
18	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 »	
19	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Cours d'agronomie aux militaires.	185,475 »	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
20	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	34,500 »	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 »	
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
22	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	459,590 »	
23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation	89,500 »	577,090 »
24	Défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics pour reboisement de terrains incultes; dépenses diverses.	13,000 »	
25	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau	15,000 »	
	CHAPITRE V.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
26	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel	94,000 »	94,000 »
	A REPORTER. . . . fr.	»	2,930,440 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	2,930,140 •
	CHAPITRE VI.		
	INDUSTRIE.		
27	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route	53,900 •	
28	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 •	
29	Enseignement professionnel: écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	404,000 •	
30	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	35,050 •	705,650 •
31	Primes d'encouragement aux Sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État . . .	20,000 •	
32	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	23,400 •	
33	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions (y compris une somme de 3.000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	8,000 •	
34	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1870.	3,700 •	
35	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers.	12,500 •	
36	Conseil supérieur du travail. — Frais divers	12,500 •	
37	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884	5,000 •	
	CHAPITRE VII.		
	POIDS ET MESURES.		
38	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,350 •	
39	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	30,000 •	
40	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 •	130,350 •
	CHAPITRE VIII.		
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
41	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 •	
42	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 •	2,082,000 •
43	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 •	
44	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 •	
	A REPORTER. fr.	•	3,846,140 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	5,846,140 •
	CHAPITRE IX.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
45	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; personnel desdites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889, subsidés . . .	250,000 •	283,500 •
46	Académie royale de médecine.	33,500 •	
	CHAPITRE X.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
47	Entretien des routes, des plantations et de parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	3,670,000 •	10,347,290 •
48	Travaux de plantations nouvelles	50,000 •	
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
49	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	675,000 •	10,347,290 •
50	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	90,000 •	
51	Entretien et réparation des asiles d'aliénés.	20,000 •	
52	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État	16,000 •	
53	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.	174,000 •	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
54	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,132,820 •	10,347,290 •
55	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	237,600 •	
	Plantations.		
56	Plantations nouvelles	15,000 •	10,347,290 •
	Bacs et bateaux de passage.		
57	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 •	10,347,290 •
	A REPORTER. . . . fr.	7,120,420 •	10,476,930 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	7,120,420 »	10,470,930 »
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
58	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses	18,440 »	
59	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 »	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
60	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	691,130 »	
61	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares, fanaux et boisement des dunes domaniales.	28,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
62	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	75,000 »	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
63	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,045,150 »	
64	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,140,000 »	
65	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs de 2 ^e et de 3 ^e année de l'École spéciale du génie civil	8,000 »	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
66	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles.— Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice	175,050 »	
67	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles.	45,000 »	
	CHAPITRE XI.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
68	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	52,000 »	
69	Matériel.	640 »	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
70	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	537,075 »	
71	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.	8,000 »	
	SECTION 3. — Carte géologique.		544,715 »
72	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique	112,000 »	
	A REPORTER. fr.	480,715 »	17,021,645 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	489,715 *	17,021,845 *
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
73	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 *	
	SECTION 5. — Impressions, etc.		
74	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	10,000 *	
	CHAPITRE XII.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
75	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau . .	500 *	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
76	Frais de route et de séjour.	500 *	10,200 *
77	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel.	7,900 *	
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
78	Frais de route et de séjour, matériel	1,500 *	
	CHAPITRE XIII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
79	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	26,723 *	26,723 *
	CHAPITRE XIV.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
80	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 *	19,100 *
81	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 *	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.		17,077,068 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 5 février 1892.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1893.

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																									
CHAPITRE 1 ^{er} .																																																											
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																											
Personnel.																																																											
1	a.	Traitement du Ministre.																																																									
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat gé- néral, des administrations de l'agriculture et de l'industrie, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale. 273,196 »																																																									
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées. 261,779 »																																																									
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des mines. 42,525 »																																																									
		<table><tr><th>GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000 à 12,000</td></tr><tr><td>Directeur général</td><td>1</td><td>9,000 à 10,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>5</td><td>7,000 à 8,000</td></tr><tr><td>Chefs de division</td><td>11</td><td>5,500 à 6,500</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>9</td><td>4,200 à 5,000</td></tr><tr><td>Commis-rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe.</td><td>42*</td><td>2,200 à 4,000</td></tr><tr><td>Commis d'ordre</td><td>42*</td><td>1,400 à 2,700</td></tr><tr><td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td><td>5</td><td>1,500 à 2,000</td></tr><tr><td>Huissiers</td><td>22</td><td>1,400 à 2,500</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>7</td><td>700 à 1,200</td></tr><tr><td>Garçons de bureau</td><td>11</td><td>1,100 à 1,500</td></tr><tr><td>Nettoyeuses.</td><td>15</td><td>750 à 800</td></tr><tr><td colspan="3">PERSONNEL TECHNIQUE.</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>2</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Inspecteur général.</td><td>1</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1^{re} et 2^e classe.</td><td>4</td><td>8,000 à 9,000</td></tr><tr><td>Ingénieurs principaux de 1^{re} et 2^e classe.</td><td>2</td><td>5,500 à 7,000</td></tr><tr><td>Ingénieurs de 2^e et 3^e classe.</td><td>5</td><td>2,700 à 4,000</td></tr></table>	GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000 à 12,000	Directeur général	1	9,000 à 10,000	Directeurs	5	7,000 à 8,000	Chefs de division	11	5,500 à 6,500	Chefs de bureau	9	4,200 à 5,000	Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	42*	2,200 à 4,000	Commis d'ordre	42*	1,400 à 2,700	Imprimeur-autographe et agents photographes	5	1,500 à 2,000	Huissiers	22	1,400 à 2,500	Concierges	7	700 à 1,200	Garçons de bureau	11	1,100 à 1,500	Nettoyeuses.	15	750 à 800	PERSONNEL TECHNIQUE.			Directeurs généraux	2	12,000	Inspecteur général.	1	10,500	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	4	8,000 à 9,000	Ingénieurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	2	5,500 à 7,000	Ingénieurs de 2 ^e et 3 ^e classe.	5	2,700 à 4,000
GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																									
Secrétaire général	1	10,000 à 12,000																																																									
Directeur général	1	9,000 à 10,000																																																									
Directeurs	5	7,000 à 8,000																																																									
Chefs de division	11	5,500 à 6,500																																																									
Chefs de bureau	9	4,200 à 5,000																																																									
Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	42*	2,200 à 4,000																																																									
Commis d'ordre	42*	1,400 à 2,700																																																									
Imprimeur-autographe et agents photographes	5	1,500 à 2,000																																																									
Huissiers	22	1,400 à 2,500																																																									
Concierges	7	700 à 1,200																																																									
Garçons de bureau	11	1,100 à 1,500																																																									
Nettoyeuses.	15	750 à 800																																																									
PERSONNEL TECHNIQUE.																																																											
Directeurs généraux	2	12,000																																																									
Inspecteur général.	1	10,500																																																									
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	4	8,000 à 9,000																																																									
Ingénieurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	2	5,500 à 7,000																																																									
Ingénieurs de 2 ^e et 3 ^e classe.	5	2,700 à 4,000																																																									
(*) (Chiffre organique).																																																											
Matériel.																																																											
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier. 23,500 »																																																									
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 20,000 »																																																									
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 20,000 »																																																									
	d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 13,000 »																																																									
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																																									
A REPORTER. fr.																																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
579,500 »	579,500 »	»	»	612,004 »	612,004 »	
81,500 »	83,000 »	»	1,700 »	83,000 »	62,250 27	
681,800 »	683,500 »	»	1,700 »	716,004 »	695,254 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :
		Administration centrale 4,300 »
	b.	Administration des ponts et chaussées et des mines 17,850 »
		<i>Honoraires des avocats.</i>
5	»	Honoraires des avocats du Département.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
		CHAPITRE II.
		PENSIONS ET SECOURS.
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		AGRICULTURE.
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route . . . 15,200 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 79,900 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études 26,300 »
		<i>Inspection de l'agriculture — Détail du littéra a.</i>
		Traitement de l'inspecteur général fr. 7,500 »
		— d'un commis 1,600 »
		— d'un huissier 1,600 »
		Indemnités et frais de route 4,500 »
		TOTAL. fr. 15,200 »
9	a.	Indemnités pour bestiaux abattus 140,000 »
	b.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin 147,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires 3,000 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
681,800 »	683,500 »	»	1,700 »	716,004 »	695,234 27	
22,150 »	22,150 »	»	»	50,100 »	51,856 91	
30,000 »	30,000 »	»	»	50,000 »	32,956 15	
733,950 »	735,630 »	»	1,700 »	776,104 »	760,047 33	
DIMINUTION. . . fr.		1,700 »				
10,800	10,800	»	»	10,800	5,805 43	
8,000	6,300	1,700 »	»	6,300	6,300 »	
18,800	17,100	1,700 »	»	17,100	12,105 45	
AUGMENTATION. . . fr.		1,700 »				
121,400	121,400	»	»	121,400	116,531 69	
160,000	160,000	»	»	160,000	181,547 47	
150,000	150,000	»	»	142,000	154,457 85	
431,400	431,400	»	»	423,400	452,536 41	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
431,400	451,400	»	»	425,400	452,536 41	
207,000	207,000	»	»	207,000	195,000 »	
180,000	180,000	»	»	180,000	159,046 44	
46,700	46,700	»	»	46,700	40,546 76	
101,525	101,525	»	»	101,525	95,745 81	
50,000	50,000	»	»	50,000	58,996 41	
1,016,425	1,016,425	»	»	1,008,425	1,001,869 85	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
		REPORT. fr.																																																
		Enseignement agricole, supérieur, moyen et primaire.																																																
		Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																																
16	a.	Institut agricole fr. 91,800 »																																																
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,800 »																																																
	c.	École moyenne id. id. de Gand 17,200 »																																																
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. 9,200 »																																																
		Institut agricole.																																																
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>5,000 à 6,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>7</td><td>5,500 à 6,500</td><td>45,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours.</td><td>5</td><td>"</td><td>9,050</td></tr><tr><td>Répétiteurs</td><td>5</td><td>2,500 à 3,500</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Agent comptable.</td><td>1</td><td>3,000 à 4,000</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Econome</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Préparateur de chimie</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,500</td></tr><tr><td>Surveillants.</td><td>5</td><td>1,600 à 2,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Jardinier démonstrateur.</td><td>1</td><td>1,200 à 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Hommes de service, concierge</td><td>4</td><td>1,100 à 1,500</td><td>5,200</td></tr><tr><td>Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections</td><td>"</td><td>"</td><td>300</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	5,000 à 6,000	5,000	Professeurs	7	5,500 à 6,500	45,000	Chargés de cours.	5	"	9,050	Répétiteurs	5	2,500 à 3,500	10,000	Agent comptable.	1	3,000 à 4,000	3,500	Econome	1	2,000 à 3,000	3,000	Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,500	Surveillants.	5	1,600 à 2,000	6,000	Jardinier démonstrateur.	1	1,200 à 1,600	1,600	Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,500	5,200	Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections	"	"	300
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																															
Directeur	1	5,000 à 6,000	5,000																																															
Professeurs	7	5,500 à 6,500	45,000																																															
Chargés de cours.	5	"	9,050																																															
Répétiteurs	5	2,500 à 3,500	10,000																																															
Agent comptable.	1	3,000 à 4,000	3,500																																															
Econome	1	2,000 à 3,000	3,000																																															
Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,500																																															
Surveillants.	5	1,600 à 2,000	6,000																																															
Jardinier démonstrateur.	1	1,200 à 1,600	1,600																																															
Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,500	5,200																																															
Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections	"	"	300																																															
		École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.																																																
		<table><tr><td>Directeur-professeur.</td><td>1</td><td>5,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>6</td><td>2,000 à 3,000</td><td>9,700</td></tr><tr><td>Chefs de culture</td><td>2</td><td>1,800 à 2,400</td><td>4,200</td></tr><tr><td>Secrétaire-trésorier.</td><td>1</td><td>"</td><td>800</td></tr></table>	Directeur-professeur.	1	5,500 à 5,500	5,500	Professeurs	6	2,000 à 3,000	9,700	Chefs de culture	2	1,800 à 2,400	4,200	Secrétaire-trésorier.	1	"	800																																
Directeur-professeur.	1	5,500 à 5,500	5,500																																															
Professeurs	6	2,000 à 3,000	9,700																																															
Chefs de culture	2	1,800 à 2,400	4,200																																															
Secrétaire-trésorier.	1	"	800																																															
		École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.																																																
		<table><tr><td>Directeur-professeur</td><td>1</td><td>5,500 à 5,500</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>5</td><td>2,000 à 3,000</td><td>11,000</td></tr><tr><td>Surveillant</td><td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr></table>	Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,000	Professeurs	5	2,000 à 3,000	11,000	Surveillant	1	1,200	1,200																																				
Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,000																																															
Professeurs	5	2,000 à 3,000	11,000																																															
Surveillant	1	1,200	1,200																																															
		École moyenne pratique d'agriculture de Huy																																																
		<table><tr><td>Directeur-professeur</td><td>1</td><td>5,500 à 5,500</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>2</td><td>2,000 à 3,000</td><td>4,500</td></tr><tr><td>Surveillant</td><td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,200</td></tr></table>	Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	3,500	Professeurs	2	2,000 à 3,000	4,500	Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,200																																				
Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	3,500																																															
Professeurs	2	2,000 à 3,000	4,500																																															
Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,200																																															
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :																																																
17	a.	Institut agricole fr. 26,000 »																																																
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,000 »																																																
	c.	École de Gand 18,000 »																																																
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 4,400 »																																																
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																																
18	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																																
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																																
		A REPORTER. fr.																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,016,425	1,016,425	»	»	1,008,425	1,001,869 85	
159,000	159,000	»	»	159,000	125,141 24	
68,400	68,400	»	»	68,400	65,691 81	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
1,233,825	1,235,825	»	»	1,225,825	1,200,702 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
		REPORT. . . . fr.																														
19	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 118,275 »																														
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales 3,200 »																														
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) 53,000 »																														
	d.	Cours d'agronomie aux militaires 7,000 »																														
20	»	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel																														
21	»	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																														
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																														
		CHAPITRE IV.																														
		EAUX ET FORÊTS.																														
	a.	Traitements du personnel:																														
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>9</td><td>4,800 à 6,000</td><td>48,600</td></tr><tr><td>5</td><td>3,800</td><td>11,400</td></tr><tr><td>25</td><td>2,400 à 3,200</td><td>69,600</td></tr><tr><td>indeterminé.</td><td>2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>id.</td><td>1,500</td><td>5 000</td></tr><tr><td>9</td><td>1,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>10</td><td>1,000 à 1,500</td><td>10,600</td></tr><tr><td>51</td><td>800 à 900</td><td>44,800</td></tr><tr><td>519</td><td>50 à 800</td><td>225,205</td></tr></table>	NOMBRE d'agents	TAUX des traitements.	CHARGES.	9	4,800 à 6,000	48,600	5	3,800	11,400	25	2,400 à 3,200	69,600	indeterminé.	2,000	10,500	id.	1,500	5 000	9	1,000	9,000	10	1,000 à 1,500	10,600	51	800 à 900	44,800	519	50 à 800	225,205
NOMBRE d'agents	TAUX des traitements.	CHARGES.																														
9	4,800 à 6,000	48,600																														
5	3,800	11,400																														
25	2,400 à 3,200	69,600																														
indeterminé.	2,000	10,500																														
id.	1,500	5 000																														
9	1,000	9,000																														
10	1,000 à 1,500	10,600																														
51	800 à 900	44,800																														
519	50 à 800	225,205																														
22	b.	Inspecteurs																														
		Sous-inspecteurs																														
		Gardes généraux																														
		Gardes généraux adjoints																														
		Aspirants																														
		Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)																														
		Id. sans triage des forêts et de la pêche																														
		Id. avec id id id.																														
		Gardes des forêts et de la pêche																														
	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs 5,400 »																														
	c.	Id. id. id. de certains chefs de cantonnement 1,500 »																														
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 3,000 »																														
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 14,390 »																														
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes 600 »																														
	g.	Armement et équipement 1,300 »																														
	h.	Dépenses diverses 695 »																														
		Forêts domaniales.																														
23	a.	Travaux de culture et d'amélioration 56,000 »																														
	b.	Construction, entretien et location de maisons 5,000 »																														
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation 23,000 »																														
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																														
		A REPORTER. . . . fr.																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
1,255,825	1,255,825	»	»	1,225,825	1,200,702 91	
185,475	185,475	»	»	185,475	185,400 16	
54,500	54,500	»	»	54,500	54,500 »	
54,700	54,700	»	»	54,700	54,697 55	
1,506,500	1,506,500	»	»	1,498,500	1,475,100 42	
459,590	459,590	»	»	452,255	452,254 51	
89,500	89,500	»	»	89,500	88,827 78	
549,090	549,090	»	»	541,755	541,082 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
		REPORT. . . . fr.																					
		<i>Défrichement. — Reboisement. — Pisciculture.</i>																					
24	»	Subsides aux communes pour reboisement de terrains incultes. — Dépenses diverses																					
25	»	Pisciculture. — Reppeuplement des cours d'eau																					
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																					
		CHAPITRE V.																					
		LABORATOIRES D'ANALYSES.																					
26	»	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés, pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. — Subsides. Traitement et indemnités du personnel																					
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.																					
		CHAPITRE VI.																					
		INDUSTRIE.																					
	a.	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage. — Traitements, indemnités. 23,600 »																					
27		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents</th><th>TRAITEMENT annuel.</th></tr> <tr> <td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>7,500</td></tr> <tr> <td>Inspecteur.</td><td>1</td><td>5,000</td></tr> <tr> <td>Inspecteur adjoint</td><td>1</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>Inspecteurs des ateliers d'apprentissage</td><td>2</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>Inspectrices des écoles et des classes ménagères</td><td>6</td><td>5,600</td></tr> <tr> <td></td><td>10</td><td>23,600</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	Inspecteur général	1	7,500	Inspecteur.	1	5,000	Inspecteur adjoint	1	4,000	Inspecteurs des ateliers d'apprentissage	2	5,500	Inspectrices des écoles et des classes ménagères	6	5,600		10	23,600
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.																					
Inspecteur général	1	7,500																					
Inspecteur.	1	5,000																					
Inspecteur adjoint	1	4,000																					
Inspecteurs des ateliers d'apprentissage	2	5,500																					
Inspectrices des écoles et des classes ménagères	6	5,600																					
	10	23,600																					
	b.	Frais de route 12,500 »																					
		A REPORTER. . . . fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
549,090	549,090	»	»	541,755	541,082 29	
13,000	13,000	»	»	18,000	12,472 24	
15,000	15,000	»	»	14,000	17,999 89	
577,090	577,090	»	»	573,755	571,554 42	
94,000	94,000	»	»	94,000	90,304 17	
94,000	94,000	»	»	94,000	90,304 17	
33,900	33,900	»	»	30,900	23,193 47	
33,900	33,900	»	»	30,900	23,193 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
28	a. b.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. 50,000 » Bourses d'études aux élèves 5,000 »	
		<i>Enseignement professionnel.</i>	
29	a. b. c. d. e. f.	Écoles industrielles, écoles manufacturières et écoles professionnelles . . . fr. 365,600 » Écoles et classes ménagères 60,000 » Écoles de tissage. — Ateliers d'apprentissage 50,000 » Missions. 2,000 » Subsides aux expositions 10,000 » Dépenses diverses. Souscriptions. 7,000 »	
30	a. b.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. . . 32,750 » Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. . . 2,500 »	
31	»	Primes d'encouragement aux sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État	
32	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes (vingt-six agents). (L'indemnité est fixée d'après l'importance des ressorts et la moyenne des affaires traitées par les titulaires.)	
33	»	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impression (y compris une somme de 3,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	
34	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879	
35	»	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers. . .	
36	»	Conseil supérieur du travail. — Frais divers	
37	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884	
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
55,900	55,900	»	»	50,900	23,193 47	
55,000	55,000	»	»	55,000	49,056 50	
494,600	494,600	»	»	494,600	473,517 12	
55,050	55,050	»	»	45,050	54,935 12	
20,000	20,000	»	»	20,000	»	
23,400	23,400	»	»	23,400	20,753 33	
8,000	8,000	»	»	3,500	1,820 »	
5,700	5,700	»	»	5,700	110 »	
12,500	12,500	»	»	12,500	5,025 44	
12,500	12,500	»	»	12,500	»	
5,000	5,000	»	»	5,000	1,991 99	
705,650	705,650	»	»	704,150	608,562 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																			
CHAPITRE VII.																																					
POIDS ET MESURES.																																					
38	a.	Personnel, traitements des vérificateurs.																																			
		— — — — —																																			
		— — — — —																																			
		— — — — —																																			
		— — — — —																																			
		— aides vérificateurs temporaires.																																			
	b.	Frais d'intérim et d'inspection																																			
<table><tr><th>CLASSE.</th><th>NOMBRE d'agents</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>1^{re}</td><td>4</td><td>4,000 à 5,000</td><td>20,000</td></tr><tr><td>1^{re}</td><td>5</td><td>4,200 à 4,500</td><td>15,500</td></tr><tr><td>à titre pers.</td><td>1</td><td>4,200</td><td>4,200</td></tr><tr><td>2^e</td><td>5</td><td>5,000 à 5,500</td><td>17,500</td></tr><tr><td>adjoints</td><td>5</td><td>2,000 à 2,500</td><td>12,050</td></tr><tr><td></td><td>6</td><td>1,200 à 1,900</td><td>9,500</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>5,000</td></tr><tr><td></td><td>24</td><td></td><td>82,350</td></tr></table>		CLASSE.	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1 ^{re}	4	4,000 à 5,000	20,000	1 ^{re}	5	4,200 à 4,500	15,500	à titre pers.	1	4,200	4,200	2 ^e	5	5,000 à 5,500	17,500	adjoints	5	2,000 à 2,500	12,050		6	1,200 à 1,900	9,500				5,000		24		82,350
CLASSE.	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																		
1 ^{re}	4	4,000 à 5,000	20,000																																		
1 ^{re}	5	4,200 à 4,500	15,500																																		
à titre pers.	1	4,200	4,200																																		
2 ^e	5	5,000 à 5,500	17,500																																		
adjoints	5	2,000 à 2,500	12,050																																		
	6	1,200 à 1,900	9,500																																		
			5,000																																		
	24		82,350																																		
39	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs																																			
40	»	Matériel. Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures																																			
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																					
CHAPITRE VIII.																																					
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																																					
41	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 1,850,000 »																																			
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique 150,000 »																																			
	a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection 30,000 »																																			
42		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>1</td><td>8,500</td><td>8,500</td></tr><tr><td>5</td><td>4,000 à 6,500</td><td>15,500</td></tr><tr><td>1</td><td>5 000</td><td>5,000</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	8,500	8,500	5	4,000 à 6,500	15,500	1	5 000	5,000																							
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																		
	1	8,500	8,500																																		
	5	4,000 à 6,500	15,500																																		
1	5 000	5,000																																			
	Inspecteur général																																				
	Inspecteurs																																				
	Chef de bureau																																				
43	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers 40,000 »																																			
	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																																			
	44	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																																		
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																																					

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
82,550	82,550	»	»	82,550	75,255 56	
56,000	56,000	»	»	56,000	55,101 31	
12,000	12,000	»	»	12,000	59,596 90	
150,550	150,550	»	»	150,550	147,951 57	
2,000,000	2,000,000	»	»	2,000,000	2,000,000 »	
70,000	70,000	»	»	70,000	68,272 56	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,704 40	
2,000	2,000	»	»	2,000	866 80	
2,082,000	2,082,000	»	»	2,082,000	2,077,845 76	

62

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
SERVICE DE SANTÉ.		
45	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; personnel desdites inspections . . . 35,000 »
	b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons . . . 25,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales . . . 96,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. . . 10,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central . . . 22,500 »
	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. 6,500 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique . . . 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achats de livres 8,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses . . . 5,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour . . . 9,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. . . 3,000 »
	l.	Frais de participation aux Expositions et aux Congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène . . . 5,000 »
	m.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. . . 5,000 »
	n.	Habitations ouvrières: Dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889. Subsides. 12,000 »
46	»	Académie royale de médecine
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890, institué par arrêté royal du 25 novembre 1889 (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES ou L'EXERCICE 1890	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
250,000	250,000	»	»	250,000	214,962 22	
35,500	33,500	»	»	53,500	53,500 »	
»	»	»	»	5,000	»	
283,500	283,500	»	»	288,500	248,462 22	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
47	a.	Entretien ordinaire des routes, des plantations et des parcs publics, entretien de nouvelles sections fr. 5,000,000 »
	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure — Payement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 275,000 »
	c.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides 595,000 »
48	»	Plantations nouvelles
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
49	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.
50	»	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux
51	»	Entretien et réparation des asiles d'aliénés
52	»	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État
55	»	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,670,000	3,670,000	»	»	3,670,000	3,662,840 35	
50,000	50,000	»	»	50,000	44,704 24	
3,720,000	3,720,000	»	»	3,720,000	3,707,544 59	
675,000	675,000	»	»	675,000	660,837 57	
90,000	90,000	»	»	100,000	66,196 03	
20,000	20,000	»	»	20,000	650 »	
16,000	16,000	»	»	6,000	5,999 97	
174,000	174,000	»	»	174,000	141,537 19	
975,000	975,000	»	»	975,000	875,240 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS, ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr. 312,000 »
b.		Sambre 184,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. 80,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 144,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé 106,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. 65,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 166,800 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 45,000 »
i.		— — vers Hasselt. 50,000 »
j.		— — vers Turnhout 19,000 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Coor. 25,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale; Escaut maritime. 189,000 »
m.		Haine 3,000 »
n.		Lys 79,450 »
o.		Dendre 4,800 »
p.		Durme 2,600 »
q.		Rupel. 12,000 »
r.		Nèthe inférieure et grande Nèthe 15,500 »
s.		Petite Nèthe canalisée 19,000 »
t.		Dyle et Demer 50,000 »
u.		Senne. 4,350 »
v.		Canal du Centre 20,000 »
w.		— de Mons à Condé 21,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing 50,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai 85,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée 800 »
a'.		— de Roulers à la Lys 15,000 »
b.		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst 108,000 »
c.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 7,000 »
d.		— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand 99,000 »
e.		— de Plasschendaede à Nieuport 8,000 »
f.		— de Selzaete à la mer du Nord 44,500 »
g.		— de Gand à Terneuzen 85,000 »
h.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede 6,200 »
BASSIN DE L'YSER.		
i'.		Yser 16,000 »
j'.		Canal de Loo. 7,000 »
k.		— d'Ypres à l'Yser. 8,120 »
l'.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : Langeleed 10,000 »
DIVERS.		
m'.		Barrage de la Gileppe. 1,000 »
n.		Lignes télégraphiques 25,000 »
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,152,820	2,152,820	»	»	2,152,820	1,927,543 45	
2,152,820	2,152,820	»	»	2,152,820	1,927,543 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg fr.	75,000 »
	b.	Sambre	50,000 »
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe	15,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 »
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé	5,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	10,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	15,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	3,000 »
	i.	— — vers Hasselt.	8,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
53	j.	Escaut, dans les provinces de Hainaut et de la Flandre orientale	55,300 »
	k.	Ilaine.	2,000 »
	l.	Lys	4,000 »
	m.	Nèthe inférieure	1,500 »
	n.	Canal du Centre	1,000 »
	o.	— de Mons à Condé	5,000 »
	p.	— de Pommerœul à Antoing	1,000 »
	q.	— de Bossuyt à Courtrai	5,000 »
	r.	— de Roulers à la Lys	3,000 »
	s.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst.	2,000 »
	t.	— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand	11,000 »
	u.	— de Terneuzen	5,000 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS préparés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,152,820	2,152,820	»	»	2,152,820	1,927,543 45	
237,600	237,600	»	»	237,600	196,108 81	
2,370,420	2,370,420	»	»	2,370,420	2,123,652 26	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.															
		REPORT. . . . fr.															
		<i>Plantations.</i>															
56	»	Plantations nouvelles															
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>															
57	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances															
58	»	Service des irrigations de la Campine. — Personnel. — Traitements, salaires et indemnités ; frais de bureau et de déplacements ; remplacements provisoires ; frais d'opérations graphiques ; frais télégraphiques ; transport de dépêches ; réparation d'instruments ; menues dépenses.															
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th></tr> <tr> <td>Ingénieur</td><td>1</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>Commis</td><td>1</td><td>2,400</td></tr> <tr> <td>Irrigateurs</td><td>6</td><td>8,100</td></tr> <tr> <td>Garde-canal</td><td>»</td><td>450</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Ingénieur	1	4,000	Commis	1	2,400	Irrigateurs	6	8,100	Garde-canal	»	450
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.															
Ingénieur	1	4,000															
Commis	1	2,400															
Irrigateurs	6	8,100															
Garde-canal	»	450															
59	»	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine															
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.															
		QUATRIÈME SECTION.															
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.															
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>															
	a.	Port d'Ostende 257,500 »															
	b.	Port de Nieuport 125,000 »															
60	c.	Port de Blankenberghe 80,000 »															
	d.	Côtes 220,500 »															
	e.	Phares et fanaux 8,150 »															
		A REPORTER. fr.															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,370,420	2,370,420	»	»	2,370,420	2,175,652 26	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,517 25	
40,000	40,000	»	»	40,000	59,896 01	
18,440	18,440	»	»	17,700	14,549 64	
1,100	1,100	»	»	1,600	3,937 05	
2,444,960	2,444,960	»	»	2,444,720	2,105,352 19	
691,150	691,130	»	»	691,130	778,576 18	
691,130	691,130	»	»	691,130	778,576 18	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																								
		REPORT. fr.																																																																								
		Travaux d'amélioration des ports , côtes , phares et fanaux. — Boisement des dunes domaniales.																																																																								
61	a.	Port d'Ostende fr. »																																																																								
	b.	Port de Nieuport »																																																																								
	c.	Côtes 20,000 »																																																																								
	d.	Phares et fanaux 500 »																																																																								
	e.	Boisement des dunes domaniales 7,500 »																																																																								
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . fr.																																																																								
		CINQUIÈME SECTION.																																																																								
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.																																																																								
62	»	Études de projets ; frais de levés de plans ; achats d'instruments, de cartes et de livres ; matériel impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. . ,																																																																								
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . fr.																																																																								
		SIXIÈME SECTION.																																																																								
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.																																																																								
65	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement																																																																								
		<table><tr><th rowspan="2">GRADES.</th><th rowspan="2">TRAITEMENTS.</th><th colspan="2">CADRES</th><th rowspan="2">Observations.</th></tr><tr><th>réglemen- talres.</th><th>effectifs.</th></tr><tr><td>Administrateur-inspecteur général.</td><td>10,500</td><td>3</td><td>3</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 1^{re} classe.</td><td>9,000</td><td>5</td><td>5</td><td>dont 1 à 10,500 fr. à titre personnel.</td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 2^e classe.</td><td>8,000</td><td>8</td><td>7</td><td>dont 2 à 9,000 fr. id.</td></tr><tr><td>Ingénieur principal de 1^{re} classe.</td><td>6,500 - 7,000</td><td>6</td><td>6</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>5,500 - 6,000</td><td>6</td><td>5</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur de 1^{re} classe</td><td>4,500 - 5,000</td><td>12</td><td>13</td><td>dont 1 adjoint au corps.</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>3,500 - 4,000</td><td>22</td><td>22</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>2,700 - 3,100</td><td>15</td><td>14</td><td>dont 2 fais. fonct. d'ingén. d'arrond.</td></tr><tr><td>Conducteur principal de 1^{re} classe.</td><td>4,500 à 5,500</td><td>15</td><td>14</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>3,500 - 4,000</td><td>21</td><td>21</td><td></td></tr><tr><td>Conducteur de 1^{re} classe.</td><td>2,900 - 3,200</td><td>38</td><td>37</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>2,500 - 2,600</td><td>36</td><td>36</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>1,800 - 2,000</td><td>32</td><td>33</td><td></td></tr></table>	GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	réglemen- talres.	effectifs.	Administrateur-inspecteur général.	10,500	3	3		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe.	9,000	5	5	dont 1 à 10,500 fr. à titre personnel.	Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe.	8,000	8	7	dont 2 à 9,000 fr. id.	Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	6	6		Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	6	5		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	12	13	dont 1 adjoint au corps.	Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	22	22		Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100	15	14	dont 2 fais. fonct. d'ingén. d'arrond.	Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 à 5,500	15	14		Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	21	21		Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,900 - 3,200	38	37		Id. de 2 ^e classe.	2,500 - 2,600	36	36		Id. de 3 ^e classe.	1,800 - 2,000	32	33	
GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES			Observations.																																																																					
		réglemen- talres.	effectifs.																																																																							
Administrateur-inspecteur général.	10,500	3	3																																																																							
Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe.	9,000	5	5	dont 1 à 10,500 fr. à titre personnel.																																																																						
Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe.	8,000	8	7	dont 2 à 9,000 fr. id.																																																																						
Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	6	6																																																																							
Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	6	5																																																																							
Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	12	13	dont 1 adjoint au corps.																																																																						
Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	22	22																																																																							
Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100	15	14	dont 2 fais. fonct. d'ingén. d'arrond.																																																																						
Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 à 5,500	15	14																																																																							
Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	21	21																																																																							
Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,900 - 3,200	38	37																																																																							
Id. de 2 ^e classe.	2,500 - 2,600	36	36																																																																							
Id. de 3 ^e classe.	1,800 - 2,000	32	33																																																																							
		A REPORTER. fr.																																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
691,150	691,130	»	»	691,130	778,376 18	
28,000	28,000	»	»	28,000	24,629 14	
719,150	719,130	»	»	719,150	803,005 32	
75,000	75,000	»	»	75,000	40,809 28	
75,000	75,000	»	»	75,000	40,809 28	
1,045,150	1,045,150	»	»	1,006,900	984,570 63	
1,045,150	1,045,150	»	»	1,006,900	984,570 63	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				régimen- taires	effectifs	
64		REPORT. fr.				
		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.				
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>						
		Chefs de bureau	3,800 à 4,500	11	8	
		Commis-chefs	2,800 à 3,500	18	11	dont 1 à 3,800 à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 2 faisant fonctions de chefs de bureau.
		Commis-dessinateurs de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	12	12	dont 5 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe.	2,500-2,000-1,800	12	12	dont 10 payés sur ressources extraordinaires.
		Commis de 1 ^{re} classe	2,800 2,200 - 2,500	54	7 29	à raison de 6 années de jouissance du même traitement. dont 3 payés sur ressources extraordinaires
		Id. de 2 ^e classe.	1,650 - 2,000	34	22	dont 6 payés idem.
		Id. de 3 ^e classe	1,200 - 1,400	18	50	dont 12 payés idem.
		Surveillants de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	24	24	
		Id. de 2 ^e classe	2,500-2,000-1,800	12	12	
		Id. provisoires	650 - 1,524	"	2	
		Messagers	1,200 - 1,400	11	11	
		Messenger temporaire	75 fr par mois.	"	1	
		Aides temporaires au service des bureaux des ingénieurs	fr 3 50 par jour à 200 fr. p. mois	"	73	dont 50 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaires au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 3 50 par jour à 250 fr. p. mois.	"	72	dont 64 payés idem.
		Gardiens de monuments	1 fr. p. jour.	"	2	
<i>Personnel des voies navigables.</i>						
		Sergents d'eau	1,150 à 1,500	"	12	
		Gardes-rivière	900 à 1,300	"	35	
		Gardes-canal	450 à 1,000	"	36	
		Garde-canal-pontonier	825	"	1	
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,045,150	1,045,150	»	»	1,006,900	984,570 65	
1,140,000	1,140,000	»	»	1,140,000	1,121,697 01	
2,185,150	2,185,150	»	»	2,146,900	2,106,267 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
GRADES.		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires	effectif.	
Personnel des voies navigables (suite).					
	Chef-garde-dunes	1,550	"	1	
	Gardes-dunes	775 à 1,000	"	8	
	Garde-souterrain	900	"	1	
	Cantonniers maritimes.	900	"	2	
	Gardien de barrage.	1,000	"	1	
	Chefs éclusiers.	1,550 à 2,200	"	2	
	Éclusiers-receveurs	450 à 1,400	"	67	
	Éclusier receveur principal.	725	"	1	
	Éclusiers-contrôleurs	825 à 1,100	"	10	
	Éclusiers-barragistes	900 à 1,100	"	9	
	Éclusiers-gardes-rivière	900 à 1,200	"	2	
	Éclusier-machiniste.	1,200	"	1	
	Éclusier-garde-canal	1,500	"	1	
	Éclusiers	60 fr. par an à 1,800 fr. par an.	"	140	
	Chefs-aides-éclusiers.	1,000 - 1,100	"	4	
	Aide-éclusier-chauffeur	900	"	2	
	Aide-éclusier-mécanicien.	1,000	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir.	1,100	"	1	
	Aides-éclusiers.	775 à 1,020	"	114	
	Chef-pontonier	1,400	"	1	
	Pontonier-garde-rivière	950	"	1	
	Pontoniers-receveurs.	675 à 900	"	7	
	Pontoniers-contrôleurs	675 à 775	"	7	
	Pontoniers	180 à 1,200	"	186	
	Aides-pontoniers	750 à 775	"	11	
	Machiniste-éclusier-receveur	1,500	"	1	
	Machinistes	900 à 1,500	"	4	
	Aides-machinistes.	1,080 à 1,200	"	4	
	Gardes-déversoir	675 à 800	"	24	
	Jaugeur.	550	"	1	
	Timonier-chef-plongeur-garde-rivière	1,600	"	1	
	Machiniste-mécanicien	1,650	"	1	
	Passeurs d'eau	100 à 750	"	3	
	Chauffeurs	900	"	2	
65	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs de 2 ^e et de 3 ^e année de l'École spéciale du génie civil				
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,185,150	2,185,150	»	»	2,146,900	2,106,067 66	
8,000	19,000	»	11,000	19,000	11,918 20	
2,193,150	2,204,150	»	11,000	2,165,900	2,117,985 86	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
173,050	173,050	»	»	173,050	163,862 42	
43,000	43,000	»	»	43,000	58,898 20	
220,050	220,050	»	»	220,050	204,760 62	
3,720,000	3,720,000	»	»	3,720,000	3,707,544 30	
973,000	973,000	»	»	973,000	873,240 78	
2,444,960	2,444,960	»	»	2,444,720	2,195,552 19	
719,150	719,150	»	»	719,150	803,005 32	
75,000	75,000	»	»	75,000	40,809 28	
2,193,150	2,204,150	»	11,000	2,163,900	2,117,985 86	
220,050	220,050	»	»	220,050	204,760 62	
10,347,290	10,538,290	»	11,000	10,319,800	9,942,698 64	
Diminution. . . fr.		11,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																			
CHAPITRE XI.																																																					
MINES.																																																					
1 ^{re} SECTION. — Personnel du Conseil des Mines.																																																					
68	»	Personnel du Conseil. — Traitements et frais de déplacement																																																			
		<table><tr><th colspan="2">TRAITEMENTS</th><th rowspan="2">OBSERVATIONS.</th></tr><tr><th>NUMBRE. d'agents.</th><th>annuels.</th></tr><tr><td colspan="3">GRADES.</td></tr><tr><td>Président</td><td>1</td><td>8,000</td><td rowspan="6">Indemnité annuelle.</td></tr><tr><td>Conseillers effectifs</td><td>2</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs</td><td>2</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Greffier</td><td>1</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Huissier</td><td>1</td><td>2,050</td></tr></table>	TRAITEMENTS		OBSERVATIONS.	NUMBRE. d'agents.	annuels.	GRADES.			Président	1	8,000	Indemnité annuelle.	Conseillers effectifs	2	6,000	Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs	2	1,500	Greffier	1	5,000	Commis	1	1,500	Huissier	1	2,050																								
TRAITEMENTS		OBSERVATIONS.																																																			
NUMBRE. d'agents.	annuels.																																																				
GRADES.																																																					
Président	1	8,000	Indemnité annuelle.																																																		
Conseillers effectifs	2	6,000																																																			
Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs	2	1,500																																																			
Greffier	1	5,000																																																			
Commis	1	1,500																																																			
Huissier	1	2,050																																																			
69	»	Personnel du Conseil des mines. — Matériel																																																			
2 ^{me} SECTION. — Personnel du corps des mines.																																																					
70	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines des géomètres dessinateurs et des commis expéditionnaires adjoints aux ingénieurs																																																			
		<table><tr><th rowspan="2">TRAITEMENTS annuels.</th><th colspan="2">CADRES</th><th rowspan="2">OBSERVATIONS.</th></tr><tr><th>réglemen- taires.</th><th>effectifs.</th></tr><tr><td colspan="4">GRADES.</td></tr><tr><td>Directeurs divisionnaires.</td><td>10,000</td><td>2</td><td>2</td><td rowspan="10">dont 1 chargé du service spécial du grisou et des accidents miniers dont 1 adjoint au service du grisou et des accidents miniers.</td></tr><tr><td>Ingénieurs en chef directeurs</td><td>8,000</td><td>6</td><td>6</td></tr><tr><td>Ingénieurs principaux de 1^{re} classe</td><td>6,500 7,000</td><td>4</td><td>4</td></tr><tr><td>— — de 2^{me} —</td><td>5,500 6,000</td><td>4</td><td>5</td></tr><tr><td>— de 1^{re} classe</td><td>4,500 5,000</td><td>10</td><td>10</td></tr><tr><td>— de 2^{me} —</td><td>3,500 4,000</td><td>10</td><td>10</td></tr><tr><td>— de 3^{me} —</td><td>2,700 3,100</td><td>11</td><td>12</td></tr><tr><td>Géomètres dessinateurs de 1^{re} classe</td><td>2,400 à 5,000</td><td rowspan="2">5</td><td>5</td></tr><tr><td>— — de 2^{me} —</td><td>1,500 à 1,800</td><td>2</td></tr><tr><td>Commis dessinateurs.</td><td>1,200 à 2,200</td><td>"</td><td>11</td><td>Le nombre est fixé suivant les besoins du service.</td></tr></table>	TRAITEMENTS annuels.	CADRES		OBSERVATIONS.	réglemen- taires.	effectifs.	GRADES.				Directeurs divisionnaires.	10,000	2	2	dont 1 chargé du service spécial du grisou et des accidents miniers dont 1 adjoint au service du grisou et des accidents miniers.	Ingénieurs en chef directeurs	8,000	6	6	Ingénieurs principaux de 1 ^{re} classe	6,500 7,000	4	4	— — de 2 ^{me} —	5,500 6,000	4	5	— de 1 ^{re} classe	4,500 5,000	10	10	— de 2 ^{me} —	3,500 4,000	10	10	— de 3 ^{me} —	2,700 3,100	11	12	Géomètres dessinateurs de 1 ^{re} classe	2,400 à 5,000	5	5	— — de 2 ^{me} —	1,500 à 1,800	2	Commis dessinateurs.	1,200 à 2,200	"	11	Le nombre est fixé suivant les besoins du service.
TRAITEMENTS annuels.	CADRES			OBSERVATIONS.																																																	
	réglemen- taires.	effectifs.																																																			
GRADES.																																																					
Directeurs divisionnaires.	10,000	2	2	dont 1 chargé du service spécial du grisou et des accidents miniers dont 1 adjoint au service du grisou et des accidents miniers.																																																	
Ingénieurs en chef directeurs	8,000	6	6																																																		
Ingénieurs principaux de 1 ^{re} classe	6,500 7,000	4	4																																																		
— — de 2 ^{me} —	5,500 6,000	4	5																																																		
— de 1 ^{re} classe	4,500 5,000	10	10																																																		
— de 2 ^{me} —	3,500 4,000	10	10																																																		
— de 3 ^{me} —	2,700 3,100	11	12																																																		
Géomètres dessinateurs de 1 ^{re} classe	2,400 à 5,000	5	5																																																		
— — de 2 ^{me} —	1,500 à 1,800		2																																																		
Commis dessinateurs.	1,200 à 2,200	"	11		Le nombre est fixé suivant les besoins du service.																																																
71	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines																																																			
3 ^{me} SECTION — Carte géologique.																																																					
72	»	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique																																																			
4 ^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.																																																					
73	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses																																																			
		A REPORTER. fr.																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
32,000	32,000	»	»	32,000	31,330 12	
6 40	640	»	»	640	640 »	
337,073	337,073	»	»	332,073	332,030 16	
8,000	8,000	»	»	10,000	7,308 90	
112,000	112,000	»	»	112,000	26,041 83	
43,000	43,000	»	»	43,000	43,000 »	
534,713	534,713	»	»	51,713	442,391 01	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		5 ^{me} SECTION. — Impressions, etc
74	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . fr.
		CHAPITRE XII.
		COMMISSIONS.
		1 ^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.
75	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
		2 ^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.
76	»	Frais de route et de séjour.
77	»	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.
		3 ^{me} SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.
78	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE XII . . . fr.
		CHAPITRE XIII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
79	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . fr.
		CHAPITRE XIV.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
80	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse
81	»	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
534,715	534,715	»	»	531,715	442,391 01	
10,000	10,000	»	»	10,000	6,646 41	
544,715	544,715	»	»	541,715	449,037 42	
500	500	»	»	500	459 70	
500	500	»	»	500	38 50	
7,900	7,900	»	»	7,900	7,639 29	
1,500	1,500	»	»	1,500	658 50	
10,200	10,200	»	»	10,200	8,795 99	
26,723	26,723	»	»	26,723	25,496 68	
26,723	26,723	»	»	26,723	25,496 68	
18,000	18,000	»	»	18,000	14,771 47	
1,100	1,100	»	»	1,100	1,100 »	
19,100	19,100	»	»	19,100	15,871 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> ---	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Industrie
VII.	Poids et mesures
VIII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
IX.	Service de santé
X.	Ponts et chaussées
XI.	Mines.
XII.	Commissions
XIII.	Traitements de disponibilité
XI	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de . L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
753,930	755,650	"	1,700	776,104	760,047 55	
18,800	17,100	1,700	"	17,100	12,105 45	
1,506,300	1,506,300	"	"	1,498,300	1,473,100 42	
577,090	577,090	"	"	573,755	571,554 42	
94,000	94,000	"	"	94,000	90,504 17	
705,650	705,650	"	"	704,150	608,562 97	
150,550	150,550	"	"	150,550	147,951 57	
2,082,000	2,082,000	"	"	2,082,000	2,077,845 76	
285,500	285,500	"	"	288,500	248,462 22	
10,547,290	10,558,290	"	11,000	10,519,800	9,942,698 64	
544,715	544,715	"	"	541,715	449,037 42	
10,200	10,200	"	"	10,200	8,795 99	
26,725	26,725	"	"	26,725	25,496 68	
19,100	19,100	"	"	19,100	15,871 47	
17,077,668	17,088,668	1,700	12,700	17,081,797	16,451,632 49	
DIMINUTION. . . fr.		11,000				

(270)